

COMMISSIONS D'ÉQUIVALENCES

1er et 2ème cycles | SESSIONS AVRIL 2018

Conditions d'admission :

Sont concernés les étudiants ayant validé un minimum de 60 crédits européens dans un établissement d'enseignement supérieur reconnu par l'État, en France ou dans un établissement appliquant les règles de l'espace européen de l'enseignement supérieur. Les diplômes obtenus hors union européenne feront l'objet d'un contrôle de comparabilité avec les diplômes français.

Les candidats émettent obligatoirement un vœu d'admission, mais les jurys des commissions sont seuls décideurs du niveau d'intégration en cours de cursus qui pourra être proposé aux candidats admissibles, en fonction des études suivies antérieurement, du dossier artistique et pédagogique fourni et du résultat de l'entretien avec le jury.

Prérequis pour une demande d'intégration :

- en 2^{ème} année : 60 crédits minimum
- en 3^{ème} année : 120 crédits minimum
- en 4^{ème} année : DNAT ou DNAP ou 180 crédits minimum.
- en 5^{ème} année : 240 crédits minimum

Les candidats admis devront obligatoirement fournir une attestation de crédits le jour de l'inscription administrative en septembre 2017.

Les candidats non francophones devront justifier d'un niveau de maîtrise de la langue française validé par le TCF : test de connaissance de la langue française. Le niveau minimum obligatoire requis est le niveau B2. Le TCF peut être passé à l'étranger dans les institutions habilitées telles que les ambassades de France, les universités ou encore les centres agréés par le CIEP (centre international d'études pédagogiques). Les coordonnées de ces centres, les dates et les modalités d'inscription sont indiquées à l'adresse suivante : www.ciep.fr

Date limite d'inscription : 5 mars 2018

(cachet de la Poste)

Entretiens oraux : mardi 10 ou mercredi 11 avril 2018 (selon ordre de passage)

Un dossier de travaux personnels devra être présenté lors de l'entretien oral.

Ce dossier peut être constitué avec les moyens suivants : dessin, peinture sur tous types de supports, photographies, vidéo ou montage sonore sur ordinateur portable, console ou smartphone (matériel apporté par le candidat), œuvres numériques (Cd-rom, Dvd-rom, site web...) sur ordinateur portable (apporté par le candidat), volume si le format ne dépasse pas 1m³.

Convocation

La convocation est envoyée à chaque candidat une semaine au plus tard avant la commission.

Résultats

Les résultats seront affichés à l'école et consultables sur le site internet esalorraine.fr à partir du lundi 16 avril 2018. Aucun résultat ne sera donné par téléphone.

Les formalités concernant l'inscription définitive des candidats à l'école seront envoyées courant juillet 2018.

Bourses d'études et logement : déposez impérativement votre demande en ligne sur le site internet du Crous Nancy-Metz avant le 31 mai 2018 : **www.crous-nancy-metz.fr**

À noter : les étudiants boursiers seront exonérés de la cotisation à la sécurité sociale étudiante mais ne seront pas exonérés des frais d'inscription à l'école.

Étape 1

Pièces à fournir par courrier postal pour le lundi 5 mars 2018 (cachet de la Poste)

[tout dossier incomplet sera rejeté] :

- Fiche d'inscription dûment remplie ;
- Copie d'une pièce d'identité (carte d'identité, passeport, titre de séjour en cours de validité...) ;
- Une photo d'identité (à coller dans l'encadré prévu à cet effet) ;
- Certificat de scolarité pour l'année en cours ;
- Relevés de notes des semestres en études supérieures ;
- Copie des diplômes obtenus ;
Tout document étranger doit être traduit et certifié conforme à l'original avec cachets officiels.
- Certificat d'obtention du TCF B2 pour les candidats concernés.

Frais d'inscription

- Fournir un chèque de 40 euros à l'ordre de « École supérieure d'art de Lorraine régie de recettes ».
 - ✓ Les chèques étrangers ne sont pas acceptés.
 - ✓ Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement ou de non admission.
 - ✓ Les candidats inscrits pour l'année 2017/2018 à l'ESAL site d'Épinal sont exonérés des frais d'inscription.



Organisation des études, diplômes préparés, frais de scolarité...
toutes les informations sur esalorraine.fr

Étape 2

Pièces à préparer pour un envoi électronique (les modalités précises d'envoi seront détaillées dans l'accusé de réception de votre dossier administratif) :

Pour une demande d'admission en 2^{ème} ou 3^{ème} année :

- ✓ Curriculum Vitae.
- ✓ Lettre de motivation expliquant votre vœu d'intégration (année et option).

Pour une demande d'admission en 4^{ème} année :

- ✓ Curriculum Vitae.
- ✓ Note d'intention pouvant être complétée de visuels de sources différentes explicitant l'inscription de votre parcours en option Art ou Communication et précisant votre projet de recherches. Des liens vers des blogs ou sites web pourront être fournis.

Pour une demande d'admission en 5^{ème} année :

- ✓ Curriculum Vitae.
- ✓ Note d'intention pouvant être complétée de visuels de sources différentes explicitant l'inscription de votre parcours en option Art ou Communication. Celle-ci devra renvoyer vers un blog ou un site web, être complétée par un book et la présentation d'un mémoire en cours d'élaboration.

Envoi électronique des dossiers – contraintes techniques obligatoires

- Les documents devront être intégrés dans un **fichier pdf unique**
- Poids maximal du fichier : **5Mo**
- Nommage du fichier :
voeuxoption_voeuxannee_NOM_prenom.pdf
ex : *art_2_HAMROUNI_alexandra.pdf*
communication_4_DUPONT_julien.pdf

FICHE D'INSCRIPTION COMMISSIONS D'ÉQUIVALENCES 1^{er} et 2^{ème} cycle SITE DE METZ - SESSIONS AVRIL 2018

Nom : Prénom :

Né(e) le :/...../..... à

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Portable :

Email (obligatoire) :@.....

Les accusés de réception des dossiers et les convocations seront envoyés exclusivement par mail.
Merci d'écrire lisiblement, en capitales et d'enregistrer 'scolarite@esalorraine.fr' dans vos contacts.

Souhait d'admission pour l'année 2018/2019 :

- | | | |
|------------------------------|-------------------------------|---|
| ☐ Option | ☐ Art | ☐ Communication |
| ☐ Année | ☐ 2ème | ☐ 3ème ☐ 4ème ☐ 5ème |

PARCOURS SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE

Études secondaires

Lycée (nom et ville) :

Baccalauréat obtenu (ou équivalent) : Année d'obtention :

Études supérieures (post bac)

- ☐ Nombre de crédits ECTS acquis :
- ☐ Diplôme en cours de préparation :
Année d'études : Option/spécialité :
Établissement : Ville :
Une attestation de crédits devra être demandée à votre établissement en fin d'année universitaire afin de confirmer le total de crédits à votre actif suite aux examens semestriels.
- ☐ Et/ou dernier diplôme obtenu :
Option/spécialité : Année d'obtention :
Établissement : Ville :

TCF B2 [pour les candidats concernés] / date d'obtention :

Date et signature (obligatoires) :

À envoyer pour le **LUNDI 5 MARS 2018 (cachet de la Poste)** à :

Le

Signature :

ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART DE LORRAINE

Inscriptions commissions d'équivalences

1, rue de la Citadelle - 57000 METZ

Tél. 03 87 39 61 34 | scolarite@esalorraine.fr esalorraine.fr